

Burundi : 474 cas de choléra et deux décès au cours des trois derniers mois

PANA, 14 septembre 2019 Bujumbura, Burundi, 14 septembre (Infosplusgabon) - Quelque 474 cas de choléra et deux décès ont été enregistrés au Burundi depuis le mois de juin dernier, selon un bilan publié ce samedi par le ministère de la Santé publique et de la lutte contre le VIH/SIDA.

285 des 474 cas notifiés et les deux décès ont été enregistrés à Bujumbura, la capitale économique qui compte plus d'un million d'habitants. Dans la province voisine, Bujumbura rural, près de 700.000 habitants, 44 cas ont été notifiés dans celle de Cibitoke, environ 600.000 habitants, le ministère de la Santé publique fait état de 144 hospitalisations depuis le mois de juin. Actuellement, il reste encore 37 personnes sous traitement à Bujumbura et huit autres dans des centres de santé de Cibitoke, plus au nord-ouest du Burundi. Le dernier point de la situation remontait au mois de juillet et faisait état d'une centaine de cas de choléra à Bujumbura et ses environs, sans décès directement liés à cette diarrhée aiguë, provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés. Des épidémies saisonnières de choléra sont régulièrement enregistrées le long du littoral du Lac Tanganyika, qui va de Bujumbura à Rumonge et Nyanza Lac (sud), en passant par Cibitoke et Bubanza (nord-ouest). Le Lac Tanganyika est devenu un véritable bouillon de culture de la bactérie responsable du choléra pour les riverains qui s'y lavent, y font la lessive et la vaisselle et, faute de latrines individuelles ou collectives, s'y soulagent. Le choléra s'échange, par ailleurs, entre Burundais, Tanzaniens, Congolais et Zambiens, les quatre peuples riverains du Lac Tanganyika. Au Burundi, les soins de santé sont gratuits pour tous les malades de choléra et un vaccin est également annoncé dans le cadre des mesures visant à éradiquer la maladie. Le déficit d'assainissement et d'hygiène, l'insuffisance accrue d'eau potable, la défectuosité du système d'égouts sont surtout les causes profondes auxquelles doivent s'attaquer les pouvoirs publics burundais pour vaincre la maladie, indique-t-on dans les milieux médicaux spécialisés à Bujumbura. Les populations peuvent aussi se prémunir contre la maladie, en observant certaines règles d'hygiène, qui font régulièrement objet de rappel, à travers les médias, de la part des services du ministère de la Santé publique. Il s'agit de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, avant de manger, après l'usage des toilettes, avant l'allaitement des enfants, avant et la préparation des repas. Il est aussi recommandé de consommer des aliments bien cuits, de couvrir les aliments sous conservation et surtout, de consommer de l'eau potable. La population doit encore rester alerte et signaler, au centre de Santé le plus proche, tout cas de diarrhées et vomissements pour qu'il soit orienté au centre de prise en charge le plus rapidement possible. En attendant leur évacuation au centre de traitement, les malades sont tenus de boire, surtout la solution de réhydratation orale. Le ministère burundais de la Santé publique se bat encore sur le front du paludisme dont les chiffres du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) faisaient dernièrement état d'un "total cumulé de 5.738.661 cas depuis le début de cette année". Au moins 1.800 décès ont été enregistrés entre le 1er janvier et le 21 juillet 2019, dans un pays d'environ 11,5 millions d'habitants et où une seule personne peut avoir contracté la maladie plusieurs fois, selon OCHA. Contrairement aux assurances du gouvernement burundais, les auteurs du rapport évoquaient "des proportions épidémiques" de la maladie depuis début mai. Au Burundi, les analystes notent une aggravation croissante et généralisée des conditions de vie des citoyens, suite au gel de la coopération internationale. Le gel a été motivé par la crise politique et des droits humains autour des élections controversées et émaillées de violences dans un pays dépendant habituellement de l'aide extérieure pour plus de 50 pour cent de ses besoins.